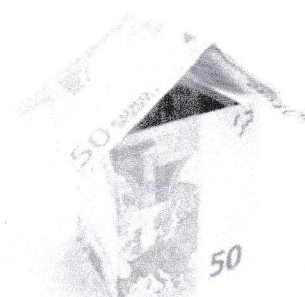


Mécomptes publics – Niches fiscales

Les 'dépenses' fiscales dépasseront 100 milliards d'euros en 2018

Le gouvernement semble se contenter de la baisse des taux en oubliant la réduction des niches



par François Ecalte

Les "dépenses fiscales", ou "niches fiscales", sont des dispositions législatives ou réglementaires dérogatoires par rapport à une "norme fiscale" de référence et qui entraînent des pertes de recettes pour l'État. En pratique, il s'agit des 457 dispositifs qui figurent sur une liste annexée au projet de loi de finances (PLF).

Le ministère des Finances prévoit que leur coût total augmentera de 5,4 Mds€ en 2017 puis de 6,8 Mds€ en 2018 pour atteindre 99,8 Mds€. Ces hausses sont probablement sous-estimées, comme souvent, et le coût des niches fiscales dépassera très probablement 100 Mds€ en 2018.

"Le coût des niches fiscales, hors CICE, augmente donc de nouveau, alors qu'il avait été à peu près stabilisé dans les années 2010-2015, après un doublement dans les années 2003-2009"

Cette augmentation résulte pour une grande partie de la montée en puissance du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Toutefois, hors CICE, l'augmentation est tout de même de 1,9 Mds€ en 2017 puis de 2,2 Mds€ en 2018, pour atteindre 78,8 Mds€ en 2018.

Le coût des niches fiscales, hors CICE, augmente donc de nouveau, alors qu'il avait été à peu près stabilisé dans les années 2010-2015, après un doublement dans les années 2003-2009. Cette stabilisation en 2010-2015 avait été obtenue à la suite de nombreux rapports dénonçant la prolifération des niches, en inscrivant dans les lois de programmation des finances publiques une règle de "gel" des dépenses fiscales, qui a été à peu près respectée : des niches ne pouvaient être créées ou agrandies que si d'autres niches étaient supprimées ou diminuées pour un même montant.



Règle bien moins contraignante

Le projet de loi de programmation pour 2018-2022 déposé par le gouvernement comporte une règle bien moins contraignante : le coût total des dépenses fiscales est plafonné à 39 % des recettes fiscales nettes de l'État. Comme la prévision de dépenses fiscales pour 2018 conduit à un ratio de 35 %, elles pourraient atteindre 112 Mds€ en 2018 tout en respectant ce plafond, puis augmenter chaque année au même rythme que les recettes fiscales.

Les niches ne doivent pas toutes être supprimées car certaines sont nécessaires, mais lorsqu'elles sont sérieusement évaluées, leur utilité apparaît souvent faible. En outre, elles sont moins contrôlées que les dépenses budgétaires. De plus, leur prolifération contribue à complexifier le système fiscal. Enfin, les avantages ainsi accordés à certains contribuables sont financés par des hausses du taux d'imposition de droit commun qui pénalise les autres contribuables. La création de niches va donc à l'encontre d'un principe essentiel d'une bonne fiscalité : prélever à un taux faible sur une assiette large.

"La création de niches va donc à l'encontre d'un principe essentiel d'une bonne fiscalité : prélever à un taux faible sur une assiette large"

Il faut donc réduire les niches tout en baissant, pour un montant équivalent, les taux d'imposition. Le gouvernement semble se contenter de la baisse des taux en oubliant la réduction des niches, ce qui est regrettable.

Le site www.fipco.fr développe les analyses de François Ecalte.